

Info-ca

Sommaire des séances du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda

Le jeudi 15 décembre 2005

Entente de service entre le Service de biologie médicale et quatre entreprises privées

Les membres du conseil d'administration ont résolu en séance, le mercredi 14 décembre dernier, d'autoriser le directeur général intérimaire, Claude Sanesac, à signer des ententes de service liant le Service de biologie médicale du CSSSRN et les quatre entreprises suivantes : Mine Doyon, Clinique Pierre Fleury, Mines Agnico-Eagle et Noranda inc. (Fonderie Horne). Par ces ententes, il échoit au Service de biologie médicale du CSSSRN d'effectuer les analyses prescrites pour les employés de ces organisations.

Signature de l'entente de gestion et d'imputabilité 2005-2006

Le directeur général intérimaire, Claude Sanesac, a présenté au conseil un bilan des résultats de l'entente de gestion 2004-2005 conclue avec l'Agence. Par la même occasion, il a déposé l'entente de gestion et d'imputabilité pour l'exercice 2005-2006 qu'il s'apprête à signer de nouveau avec celle-ci.

Première entente de service entre le CSSSRN et la Maison des soins palliatifs de Rouyn-Noranda

Les membres du conseil ont autorisé le directeur général intérimaire, Claude Sanesac, à conclure une entente de service avec la Maison des soins palliatifs de Rouyn-Noranda. Cette entente répond à la fois aux orientations et aux politiques ministérielles et régionales ainsi qu'à une cible de l'entente de gestion et d'imputabilité entre l'Agence et le CSSSRN. Elle vise

essentiellement à soutenir le fonctionnement de la Maison et à assurer le maintien de services intégrés, continus et de qualité sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda. Concrètement, le CSSSRN s'engage, au cours des trois prochaines années, à participer au financement de la Maison à raison de 75 000 \$ annuellement, soit 18 750 \$ versés sur une base trimestrielle.

Une motion d'excellence a été votée à l'unanimité pour souligner le fabuleux travail réalisé par MM. Guy Lesage et Yves Drolet, les membres du conseil d'administration et tout le personnel bénévole de la Maison pour mener à bien ce dossier.

Nomination de Pierre La Ferté au poste de directeur du programme de personnes en perte d'autonomie

Suivant la recommandation du directeur général intérimaire, Claude Sanesac, les membres du conseil d'administration ont résolu de nommer M. Pierre La Ferté au poste de directeur du programme de personnes en perte d'autonomie du CSSSRN créé lors de la séance régulière du conseil du 26 octobre dernier.

Détenteur d'un baccalauréat en travail social, d'un baccalauréat en sciences sociales et d'un certificat en psychologie générale, Pierre La Ferté était, depuis décembre 2002, directeur des services à la clientèle à la Maison Pie XII, avant d'occuper, à la suite de la fusion, le même poste au sein du CSSSRN. Auparavant, il a rempli successivement, à Maison Pie XII, les fonctions de conseiller aux services professionnels et en milieu de vie,

de responsable des services d'hébergement, de responsable d'unité de vie et de réadaptation, d'assistant chef de l'équipe de travail social et d'agent de relations humaines.

Julie Larivière nommée directrice de la qualité des services et des soins infirmiers

Souscrivant à la recommandation unanime des membres du comité de sélection et du directeur général intérimaire, les membres du conseil ont procédé également à la nomination de Mme Julie Larivière au poste de directrice de la qualité des services et des soins infirmiers du CSSSRN.

Bachelière en sciences infirmières, Julie Larivière a été, depuis 1987, tour à tour infirmière, responsable des soins infirmiers, superviseuse de stages, agente de planification et de programmation et chef de l'administration de programmes au CLSC Le partage des eaux. Forte de toutes ces expériences, le CLSC lui confiait, en janvier 2004, la responsabilité des opérations de la démarche d'accréditation menée en collaboration avec le Conseil québécois d'agrément. Depuis un an, Julie Larivière est responsable des soins infirmiers aux Soins et services de première ligne et cumule, pour le compte du CSSSRN, la double fonction de gestionnaire des risques et de la qualité et de commissaire adjointe à la qualité des services.

Martine Humbert devient directrice de la santé physique

Dans la foulée des deux précédentes nominations, le conseil a résolu de souscrire

à la recommandation unanime du comité de sélection et du directeur général intérimaire et d'affecter Mme Martine Humbert au poste de directrice de la santé physique du CSSSRN.

Titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières, d'un certificat en santé communautaire et d'une formation en gestion des organisations de santé et de services sociaux, Martine Humbert a assumé, depuis 1984, au CLSC Le partage des eaux, les différentes fonctions d'infirmière, de chef d'équipe des soins à domicile, de chef intérimaire du programme soutien à domicile et de chef de l'administration de programmes en santé physique. En 2002-2003, elle a agi à titre de responsable de la démarche de planification stratégique de l'organisation des services (PSTOS) pour le territoire de Rouyn-Noranda. Depuis novembre 2004, Martine Humbert est responsable, à titre de conseillère en planification et organisation clinique, de l'implantation du réseau intégré en oncologie et de la démarche d'accréditation par le Conseil canadien d'agrément des soins et services aux Soins et services de courte durée.

Adoption de la Politique sur la sécurité des actifs informationnels et de la protection des renseignements personnels

Tel que prescrit par le *Cadre global de gestion des actifs informationnels* adopté en septembre 2002 par le Ministère, les membres du conseil ont adopté la *Politique sur la sécurité des actifs informationnels et de la protection des renseignements personnels* élaborée par la Direction des ressources financières, matérielles et informationnelles. Cette politique s'inscrit dans une démarche responsable s'appliquant à suivre l'évolution accélérée des technologies de l'information, tout en assurant une protection maximale aux renseignements personnels et une parfaite conformité aux lois et règlements applicables

ainsi qu'aux normes, directives et orientations gouvernementales.

Renouvellement du statut et des privilèges des médecins et pharmaciens

Sur recommandation de l'exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le conseil d'administration a procédé à la nomination, au renouvellement ou à la modification des privilèges de 43 médecins et pharmaciens en plus d'accepter la démission d'un médecin. Par ailleurs, il a résolu de nommer D^{re} Sophie St-Marseille pour siéger au Comité de révision et D^r Philippe Voglimaci à titre de médecin examinateur adjoint.

Rapport d'étape du Service des communications

Quinze mois après sa création, le Service des communications a déposé au conseil un rapport d'étape de son *Plan d'action* s'échelonnant du 4 juillet 2004 au 30 juin 2006. Ce rapport dresse le bilan des principales réalisations qu'il a accomplies jusqu'à maintenant et des mandats qu'il est en voie de compléter d'ici la fin juin en concordance avec le *Cadre stratégique de communication* adopté par le CSSSRN.

Priorités d'investissements liées aux équipements médicaux

En réponse à une demande de l'Agence, le conseil a entériné les priorités établies par l'exécutif du CMDP quant aux investissements en équipements médicaux financés par le Ministère pour l'exercice 2005-2006. Les priorités du CSSSRN ciblent, dans l'ordre, les équipements suivants :

1. Équipements d'endoscopie (610 000 \$)
2. Salle de fluoroscopie (650 000 \$)
3. Holter, tapis d'effort, ECG (170 735 \$)
4. Scan multibarrette (1 250 000 \$)
5. Appareil d'anesthésie (355 000 \$)
6. Salle de laparoscopie avancée (356 040 \$)

Mme Laurette Goulet proposée pour siéger au conseil de l'Agence

À la demande de l'Agence, dont le nouveau conseil d'administration sera nommé en janvier prochain par le ministre de la Santé et des Services sociaux, le conseil a résolu de proposer la candidature de Mme Laurette Goulet pour siéger à ce dernier. Dans les faits, le Ministre entend nommer une personne à partir d'une liste de noms ainsi proposés par les établissements de la région. Le mandat du candidat sélectionné sera de deux ans.

Démission de l'administrateur Claude Vaugeois

C'est avec regret que les membres du conseil ont accepté la démission de Claude Vaugeois, qui siégeait au conseil du CSSSRN depuis sa création, en juillet 2004.

Suivis de la démarche d'agrément, de la prévention des infections et du projet clinique

Enfin, la conseillère en planification et organisation clinique, Martine Humbert a fait le point sur l'échéancier de la démarche d'agrément aux soins et services de courte durée. De même, l'infirmière en prévention des infections, Louise Beaupré, a dressé un bilan des mesures mises en place pour lutter contre le *Clostridium difficile*. De son côté, la directrice générale adjointe et de la santé publique, Marina Larue, a déposé le calendrier de réalisation du projet clinique du CSSSRN.

Joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2006 à tous!

Source :
Renée Nolet, agente de communication
762-5599, poste 45 149